



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Accompagnement des enfants exposés aux violences conjugales

Question écrite n° 41140

### Texte de la question

M. Pierre-Yves Bournazel attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargé de l'enfance et des familles, sur la prise en charge des enfants qui ont perdu leur mère victime de violences conjugales. Chaque année en France, plus d'une centaine de femmes meurent sous les coups de leurs conjoints ou ex-conjoints. Selon le ministère de l'intérieur, c'est environ 150 enfants qui, tous les ans, sont témoins de faits traumatisants, mais aussi anéantis et dévastés par la situation qu'ils connaissent. Il souhaiterait ainsi savoir comment le Gouvernement souhaite renforcer la prise en charge de ces enfants et si des initiatives sont en cours afin d'améliorer leur accompagnement.

### Données clés

**Auteur :** [M. Pierre-Yves Bournazel](#)

**Circonscription :** Paris (18<sup>e</sup> circonscription) - Agir ensemble

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41140

**Rubrique :** Enfants

**Ministère interrogé :** [Enfance et familles](#)

**Ministère attributaire :** [Enfance](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [21 septembre 2021](#), page 6921

**Question retirée le :** 21 juin 2022 (Fin de mandat)